

*Impôt sur le revenu*

**M. Blenkarn:** Le gouvernement pourra-t-il établir les proportions du revenu et de l'escompte, et sur les feuillets T5, le revenu sera-t-il inscrit séparément du capital? Comment le gouvernement s'y prendra-t-il dans le cas des bons du Trésor dont le montant nominal et la valeur varient de minute en minute, d'heure en heure, de jour en jour et de mois en mois et qui se vendent pour des périodes allant jusqu'à 364 jours?

Le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre comment le gouvernement se propose de percevoir cet impôt et d'établir qui détient des bons du Trésor? Comment compte-t-il s'y prendre pour tenir des dossiers détaillés sur ces transactions relatives aux bons du Trésor pour que ceux qui placent de l'agent dans ces effets publics finissent par payer de l'impôt?

**M. Cosgrove:** Peut-être que la meilleure façon de répondre est de reprendre, en sens inverse, la dernière réponse que j'ai donnée. Premièrement, c'est au contribuable qu'il incombe de déclarer son revenu et, deuxièmement, la méthode que l'on prendra pour lui faciliter la tâche sera prévue dans les règlements qui seront adoptés par la suite.

**M. Blenkarn:** Depuis de nombreuses années, le gouvernement a beaucoup de succès avec la vente d'obligations d'épargne du Canada sur une base cumulative en promettant aux acheteurs qu'ils doubleront leur investissement en six ou sept ans. La loi oblige maintenant les porteurs d'obligations à payer de l'impôt sur l'intérêt couru chaque année ou tous les trois ans. Le ministre voudrait-il nous dire comment le gouvernement entend appliquer cette forme d'imposition et pourquoi, en novembre 1982, il a vendu des obligations cumulatives sans prévenir les acheteurs que serait incluse dans la loi de l'impôt sur le revenu cette disposition qu'il a présentée par la suite le 7 décembre?

**M. Cosgrove:** L'accumulation dans le cas de ces obligations ne prendra pas effet avant 1985. On me dit que le bill à l'étude était généralement attendu et que, bien sûr, la teneur précise des règlements dépendra des décisions de la Chambre.

**M. Blenkarn:** Le ministre voudrait-il nous expliquer comment le gouvernement peut attendre des citoyens ordinaires qu'ils se retrouvent dans des motions de voies et moyens complexes que l'on n'a pas cessé de modifier? Pourquoi le gouvernement, lorsqu'il a émis les obligations d'épargne du Canada, n'a-t-il pas précisé qu'elles seraient imposables chaque année ou tous les trois ans? N'importe quel gouvernement offrant quelque chose à une personne doit normalement lui donner les explications voulues. Notre gouvernement est-il de ceux qui vendent un bien sans donner des explications claires et détaillées sur son financement?

● (1210)

**M. Cosgrove:** Monsieur le président, le gouvernement fera de son mieux pour expliquer clairement ce qu'il en est. Le député de Mississauga-Sud ne reprochera pas, je l'espère, au gouvernement d'engager des dépenses à cette fin.

**M. Blenkarn:** Pour ce qui est des obligations d'épargne du Canada, le gouvernement a-t-il mis en place le mécanisme

permettant de signaler aux personnes qui détiennent à l'heure actuelle des obligations d'épargne du Canada à intérêt cumulatif qu'elles ont achetées en novembre à qui elles doivent s'adresser pour obtenir des renseignements sur les intérêts courus? Étant donné qu'en vertu du paragraphe 8 de l'article 4, le contribuable doit signaler à l'émetteur de ces obligations s'il désire être mis au courant des intérêts courus, le gouvernement a-t-il un moyen de retracer les personnes qui détiennent des obligations d'épargne du Canada pour leur notifier la nécessité de laisser savoir à l'émetteur des obligations, c'est-à-dire le ministre, si elles désirent des renseignements concernant les intérêts courus?

**M. Cosgrove:** Mes collaborateurs me signalent que l'exemple utilisé par le député de Mississauga-Sud ne s'applique qu'à l'accumulation pendant une année. Dans les autres cas, comme je l'ai déjà souligné, aucun impôt n'est perçu avant avril 1986. Bien sûr, il s'agit là d'une question relevant de la compétence du ministre du Revenu national. En outre, le problème ne se posera pas tant que ce projet de loi n'aura pas été adopté par le Parlement et tant que nous n'aurons pas promulgué les règlements connexes en tenant compte de la nécessité de présenter des dispositions simples que la plupart des Canadiens peuvent facilement comprendre.

**M. Blenkarn:** Puisque les Canadiens ne peuvent pas, de toute façon, faire des placements considérables sous forme d'obligations d'épargne du Canada, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'utiliser cette méthode très complexe visant à lever un impôt tous les trois ans sur les intérêts courus et permettant au contribuable, s'il le désire, de déclarer aux fins d'impôt ces intérêts courus chaque année? Pour quelles raisons a-t-il modifié la loi, au lieu d'imposer simplement le revenu tiré des obligations d'épargne du Canada, comme c'est le cas à l'heure actuelle? Puisque les montants en question sont relativement faibles, à quelles fins le gouvernement a-t-il décidé d'utiliser une méthode peu commode, complexe et, de surcroît, injuste de lever un impôt sur ces obligations?

**M. Cosgrove:** Les fonctionnaires m'informent que nous faisons ce que de nombreux contribuables font actuellement, du point de vue administratif, pour profiter de la déduction de \$1,000. Nous le faisons en raison des recettes que cela va rapporter. Enfin, comme je l'ai dit au début, un report d'impôt illimité devient un non-paiement illimité et, pour être juste vis-à-vis de tous les contribuables, il ne faut pas que certains d'entre eux puissent retarder l'impôt et, par conséquent, éviter d'en payer pendant une longue période.

**M. Blenkarn:** Si tel est le cas, pourquoi le gouvernement vend-il des obligations cumulatives? Sachant qu'elles seront vendues et que les acheteurs pourront retarder le paiement de l'impôt pendant une longue période—en fait le ministre dit pour toujours—pourquoi le gouvernement vend-il ce type de titres? N'est-il pas vrai qu'il les vend pour trouver de l'argent? N'est-il pas vrai également qu'il encourageait l'épargne? Pourquoi, tout d'un coup, le gouvernement ne veut-il plus que les gens économisent?